BIEN HABITER
EN PAYS DE RETZ

AMÉLIOREZ VOTRE LOGEMENT

ACCOMPAGNEMENT GRATUIT ET PERSONNALISÉ*

*sous conditions de ressources

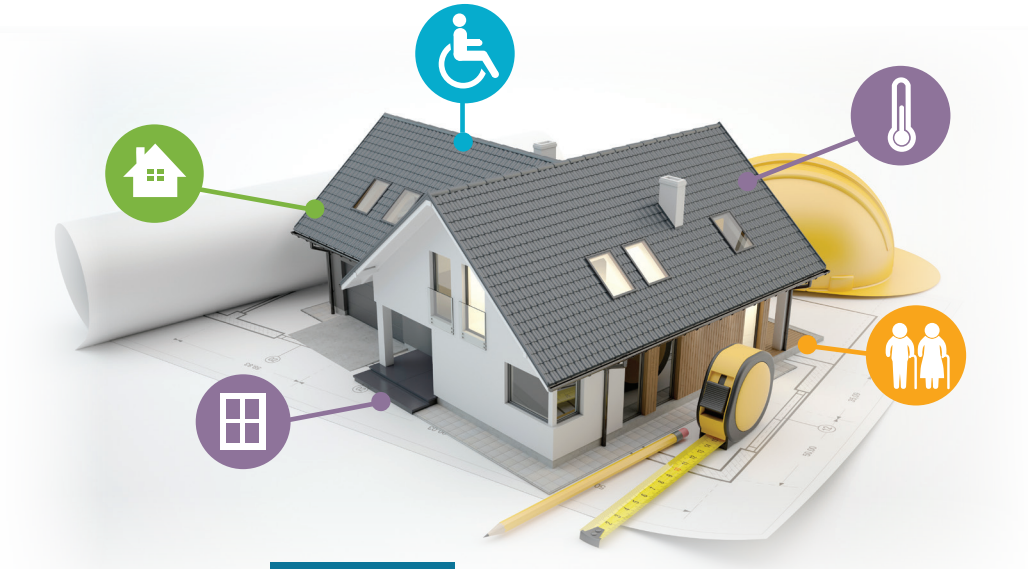

Contactez CITÉMÉTRIE au :

02 85 52 34 39

pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

Permanences sur rendez-vous à Machecoul - Saint Même, Legé, Saint Brevin-les-Pins, Paimboeuf et La Chevrolière

Aides financières pour vos travaux

ORGANISMES PARTENAIRES DE CETTE OPERATION

Agence nationale de l'habitat · MaPrimeRénov' Sérénité · Ministère de la Transition écologique et solidaire · Ministère de la Cohésion des territoires · PAYS RETZ · Communauté de Communes Sud Retz Atlantique · GRAND LIEU Communauté · Sud Estuaire communauté de communes · PORNIC agglo PAYS DE RETZ

CITĒMĒTRIE PARTENAIRE DU PROGRAMME BIEN HABITER EN PAYS DE RETZ

Le bureau d'études CITEMETRIE mandaté par votre communauté de communes vous accompagne gratuitement dans vos démarches.

> NOS MISSIONS :

- **Assistance et conseils pour votre projet de travaux**
- **Diagnostic technique de votre logement**
- **Estimation du coût des travaux et des aides financières**
- **Montage des dossiers de subventions mobilisables**

> SONT CONCERNÉS :

- Les propriétaires occupants pour des travaux d'économie d'énergie, d'adaptation du logement à la perte d'autonomie ou au handicap.

- Les propriétaires de logements en location ou vacants destinés à être loués, sous réserve de pratiquer un loyer modéré conventionné, pour des travaux d'économie d'énergie.

IMPORTANT

Ne commencez jamais les travaux sans avoir consulté CITEMETRIE, vous risqueriez de perdre le bénéfice d'aides éventuelles. Chaque propriétaire choisit librement ses professionnels du bâtiment. Les travaux doivent être réalisés par des professionnels et sont conditionnés à l'obtention des autorisations administratives nécessaires (déclaration de travaux, permis de construire). Les subventions restent conditionnées à la réglementation ANAH en vigueur

Détails des permanences sur le territoire (à partir du 1er septembre 2022) en présence de CITEMETRIE :

Le 1er et 3ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30 au siège de Grand Lieu Communauté - 1 Rue de la Guillauderie, 44118 LA CHEVROLIERE

Le 2ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h30 à la Mairie de Saint Brévin les Pins - 1 Place de l'Hôtel de ville, 44250 SAINT BREVIN LES PINS

Le 2ème jeudi de chaque mois de 14h00 à 17h00 à la Maison France Service de Paimboeuf - 65 boulevard de l'Astrolabe, 44560 PAIMBOEUF

Le 3ème mercredi de chaque mois de 9h30 à 12h30 devant la mairie de Machecoul - Place de l'Auditoire 44270 MACHECOUL

Le 3ème mercredi de chaque mois de 14h00 à 17h00 à la Mairie de Legé - 11 Rue de la Chaussée, 44650 LEGE

Renseignements auprès de votre mairie ou directement auprès de CITEMETRIE

Crédit Photos : www.fotolia.com - © Frank Boston - © Ingo Bartussek - © Mike Fouque - © Andrey Popov. Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique. CITEMETRIE - Siret n°350 662 862 00068.